



Profil de poste
Centre Universitaire de Formation
et de Recherche de Mayotte
ATER en histoire du droit
2020

- Lieu d'exercice :

Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Dombeni (Mayotte)

- Filière de formation concernée :

Le poste est rattaché au Département *Droit-Economie-Gestion*. Ce poste permettra de renforcer l'équipe du département, en plus du maître de conférences en Histoire du droit et des institutions qui sera recruté à la rentrée de septembre 2020.

L'ATER recruté(e) interviendra dans les filières Droit et AES, en suivant respectivement les maquettes de l'Université d'Aix-Marseille et de l'Université de Nîmes, et ce sous la responsabilité du chef de Département.

- Service d'enseignement :

L'ATER recruté(e) sera engagé(e) à temps plein pour l'année universitaire 2020-2021. Il (elle) effectuera annuellement un service correspondant à 192 heures de travaux dirigés. L'ATER recruté(e) ne pourra effectuer aucune autre charge d'enseignement au Centre Universitaire de Mayotte ou dans un autre établissement pendant la durée de son contrat. Le contrat d'engagement en qualité d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche prendra effet à compter du 1^{er} septembre 2020 et prendra fin le 31 août 2021.

L'ATER recruté(e) sera amené(e) à animer des travaux dirigés. Il (elle) devra posséder une connaissance élargie de l'histoire du droit et des institutions. Le profil recherché est celui d'un(e) généraliste à même d'assumer des travaux dirigés en licence de Droit, notamment en première année.

Les travaux dirigés dans lesquels il (elle) sera susceptible de s'investir sont :

- Histoire juridique de la construction de l'Etat (CM et TD - L1 Droit, Semestre 1)
- Histoire constitutionnelle de l'Outre-mer (TD - L1 Droit, Semestre 2)
- Droit constitutionnel (TD - L1 Droit, Semestre 1 et 2)

En principe, les matières listées ci-dessus font chacune l'objet de huit séances de travaux dirigés d'une durée de deux heures.

L'ATER recruté(e) devra participer au contrôle continu des connaissances, à la conception des sujets d'examens, aux surveillances d'examens, à la correction des copies et aux délibérations des jurys. L'exécution de ces tâches, liées à son activité d'enseignement, ne donne lieu ni à rémunération supplémentaire ni à une réduction des obligations de service.

Par ailleurs, il (ou elle) participera aux actions de valorisation du *Département Droit-Economie-Gestion* (par exemple : présentation de la licence de Droit devant des lycéens).

- Aptitudes attendues :

L'ATER recruté(e) devra s'impliquer dans le suivi pédagogique en lien avec d'autres collègues et assurer un accompagnement pédagogique des étudiants en première année de Licence en Droit. Etant donné le contexte particulier de l'île de Mayotte et la jeunesse de la structure universitaire, le (la) recruté(e) devra être autonome rapidement et faire preuve d'une grande capacité d'adaptation au niveau organisationnel.

- Rémunération :

L'ATER recruté(e) sera rémunéré(e) sur la base de l'indice brut 513 pendant la durée de son contrat. Cette rémunération est exclusive de toute rémunération accessoire à l'exception des bourses de recherche, de rémunérations sur contrats de recherche et de la prime de recherche et d'enseignement supérieur. Le salaire mensuel brut, incluant l'indexation et la prime de recherche, s'élève à environ 2 998,15 euros, et le salaire net autour de 2 810,83 euros. Les informations concernant le salaire sont à titre indicatif.

CONTACT :

Thomas M'SAÏDIÉ

Maître de conférences en droit public

Directeur du Département Droit-Economie-Gestion

thomas.msaidie@univ-mayotte.fr

Candidature : Envoyer lettre de motivation et CV à
drh@univ-mayotte.fr

*
* *